



Une nouvelle association de danse

Sainte-Hélène-Bondeville
Une jeune danseuse passionnée est à l'origine d'une association pour donner des cours de danse à partir de 3 ans.

Depuis ce mercredi, Marie-Amélie Hache assure les cours de danse à Sainte-Hélène-Bondeville. A l'origine de la création d'une nouvelle association, Extrava'danse, Marie-Amélie propose des cours à partir de 3 ans, pour tous et toutes, dans le gymnase du village. Une dynamique saluée par la municipalité de Sainte-Hélène-Bondeville, qui lui a mis à disposition le lieu en ajoutant un lino pour permettre la pratique de la danse en chaussettes. Formée avec l'association EtVieDanse de Fécamp et Saltim'Danse d'Octeville-sur-Mer, cette jeune danseuse a également obtenu le diplôme d'animatrice sportive en danse par la Fédération française de sport pour tous ; une solide base pour donner toute son énergie à partager son art. Dès mercredi, l'ensemble

des gestes de sécurité sanitaires sont mis en place au sein des cours, espace matérialisé de 4 m² par danseuse et port du masque avant et après chaque cours et désinfection des mains, contraint à une dizaine d'élèves par séance.

Les cours ont lieu le mercredi de 11 heures à 11 h 45 pour les 3-6 ans et des créneaux entre 14 heures et 20 h 30 pour les élèves de 7 à 18 ans et plus. Le vendredi, des cours de street-danse sont proposés de 18 à 19 heures et de multi-fit adultes de 19 à 20 heures. Ne pas hésiter à venir essayer, les deux premiers cours sont offerts.

L'association créée depuis septembre a comme membres du bureau Jean-Christophe Durand, président ; Laurence Durand, trésorière, et Louise Hache, secrétaire.

L'association espère dynamiser également le village et surtout l'éveil à la pratique de la danse des petits et grands. Marie-Amélie Hache envisage d'ores et déjà la création d'une comédie musicale pour le spectacle de fin d'année.

Renseignement au 06 66 80 74 00.



**Le groupe des 7 ans et plus est prêt à commencer la séance
avec son professeur Marie-Amélie Hache**